

**POINT
DE RÉPÈRE**

DECEMBRE 2021



TRANSITIONS EN ACTIONS DES MODES DE FAIRE AGILES





Introduction

Depuis le Forum mondial de Rio en 1990, les connaissances et les débats sur le changement climatique et les enjeux qu'il induit se sont multipliés. Des orientations et des réglementations de plus en plus précises ont vu le jour à toutes les échelles.

Les territoires locaux se sont saisis de ces enjeux, chacun à leur manière, selon leurs spécificités. Les problématiques environnementales sont, de plus en plus, prises en compte dans les diagnostics territoriaux, les documents de planification, les projets urbains. Des documents réglementaires et des plans d'actions sont spécifiquement liés à ces enjeux : PCAET, PRSE, SDE, PAT, etc.

Aujourd'hui face aux impacts grandissants du changement climatique sur les territoires et les populations, des stratégies de transition voient le jour. Elles actent la nécessité d'opérer une transformation profonde des activités et des comportements de tous pour maintenir la viabilité de notre écosystème.

Elles visent à impulser et accompagner ces transformations vers des pratiques collectives et individuelles plus conscientes de la limite des ressources disponibles.

Selon les atouts et les priorités des territoires, elles adoptent souvent une entrée thématique : transition énergétique ou alimentaire par exemple. Mais toutes s'inscrivent dans les enjeux globaux de décarbonation, de protection de la biodiversité, de solidarité et de réduction des inégalités.

Ces stratégies ont en commun certains points clés méthodologiques. Ils contribuent particulièrement à l'association des acteurs, au développement des coopérations, à l'essaimage du changement des pratiques.

Dans les chapitres qui suivent, ces points clés sont illustrés de cas pratiques, expérimentés par l'Agence et ses partenaires. Ils mettent en vue la capacité d'Urbalyon à combiner des expertises multiples dans une ingénierie agile, au service d'un accompagnement des transitions territoriales.



Sommaire

	Transition, TransitionS : de quoi parle-t-on ?	p.4
	Prendre en compte les interdépendances territoriales pour prioriser des stratégies efficaces et équitables	p.6
	Production d'énergies renouvelables, un enjeu de coopération pour l'inter-Scot	p.7
	Zan et sobriété foncière en question au sein de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne	p.8
	Panel de transitions pour les territoires du carré métropolitain	p.9
	CRTE, des indicateurs pour suivre l'impact des politiques publiques	p.9
	Impulser le dialogue autour des pratiques émergentes pour ouvrir le champ des possibles	p.10
	La Ville-Forêt, une exposition pour les territoires	p.11
	Risques et résilience, partage d'expériences entre Métropoles	p.11
	Expérience « Economie & transitions », une nouvelle scène d'échange pour l'Aderly	p.12
	Prospect'US, un jeu sérieux pour imaginer les futurs possible de vos territoires	p.13
	Repérer les initiatives et coconstruire la connaissance pour accélérer les transformations	p.14
	Les effets de la crise sanitaire sur la qualité de vie et le logement	p.15
	Des actions innovantes contre la fracture numérique dans les cités éducatives	p.16
	L'insertion par l'activité économique, vers une stratégie territoriale concertée	p.17
	Le projet alimentaire du territoire lyonnais, concertation, mobilisation, coopération	p.18
	L'éclairage nocturne au prisme des enjeux de transition, ballades nocturnes dans la ville de Lyon	p.19
	Partager les perspectives poursuivies, établir le cadre de régulation des actions	p.20
	L'espace Agriparc Plaines Monts d'Or, une vision stratégique partagée	p.21
	Mieux intégrer les enjeux sociaux et environnementaux dans le PLU-H de la Métropole de Lyon	p.22
	Plan régional Santé-Environnement, vers un urbanisme favorable à la santé	p.23
	Transformer l'espace quotidien pour impulser le changement des pratiques	p.24
	L'observation des pratiques habitantes, un levier d'innovation pour les professionnels de l'habitat	p.25
	Végétalisation de l'espace public et privé, une transformation à échelle variable	p.26
	Evolution des cœurs de village, le cas de Saint-Pierre-de-Chandieu	p.27
	Mobilités douces, biodiversité et ambiances lumineuses, le respect du vivant au croisement des enjeux	p.28
	Urbanisme transitoire, occupation temporaire, de nouveaux savoir-faire à partager	p.29
	Vers une ingénierie souple pour agir dans l'incertain	p.30



Transition, TransitionS : de quoi parle-t-on ?

La transition apparaît comme le chemin qui doit conduire à l'état de soutenabilité du développement. Une stratégie de transition vise alors un changement intentionnel qui touche à la fois les institutions et les pratiques, dans le but de construire un horizon inclusif, solidaire, soucieux des ressources indispensables à toute forme de vie.

Les stratégies de transition visent d'abord l'action, et donc la mobilisation des acteurs publics, privés, associatifs et citoyens. Elles se concrétisent sous la forme d'agendas, de plans ou de programmes d'actions souvent partenariales. Ces dernières peuvent viser la mise en œuvre, l'impulsion, le soutien ou la régulation d'actions conduites par des acteurs multiples en faveur de la transition du territoire.

Soutenabilité : préserver une terre viable

Les activités humaines, en particulier depuis la révolution industrielle, perturbent les équilibres naturels : changement climatique, perte de biodiversité, pollution de l'air, de l'eau et du sol, diminution des ressources non renouvelables, etc.

Dans ce contexte, diminuer l'empreinte des sociétés humaines sur le changement climatique devient essentiel. La transition écologique vise à préserver et entretenir les équilibres naturels indispensables au maintien de la chaîne du vivant, dont l'espèce humaine est l'un des maillons. Il ne s'agit pas de revenir en arrière, mais d'inventer un mode d'épanouissement social et économique contenu dans ce que notre biosphère peut soutenir.

Résilience et inclusion sociale : développer la capacité individuelle et collective à absorber les chocs et les aléas

L'écosystème terrestre est d'ores et déjà impacté, les premiers effets des transformations climatiques sont déjà visibles. Ils sont environnementaux mais aussi économiques et sociaux, souvent coûteux, douloureux,

générateurs de fractures sociales et territoriales.

Le terme résilience renvoie aux capacités de rebond, aux ressources d'innovation et d'expérimentation sociale, aux formes de coopération et de lien social que les membres d'une collectivité peuvent mobiliser.

Face aux changements à venir, que l'on ne peut ni prévoir ni maîtriser, l'un des enjeux majeur consiste à réduire les inégalités sociales pour éviter les fractures paralysantes et renforcer les solidarités actives.

La résilience renvoie également à des modèles d'organisation et d'économie soucieux de consolider les biens communs vitaux pour le territoire (énergie, qualité de l'air, de l'eau, des sols, alimentation, prévention sanitaire, etc.).

Cela nécessite une mobilisation de toutes les énergies, une transformation des pratiques à la fois individuelles et collectives. Renforcer la « capacité d'agir » d'un territoire face à des aléas non prédictibles s'inscrit nécessairement dans une vision inclusive de la société locale.

Initiative locale : les territoires de proximité, moteurs du passage à l'action

Au regard des défis écologiques et sociaux de plus en plus prégnants, et des ajustements institutionnels pléthoriques à toutes les échelles, la société civile internationale promeut la notion de transition dès les années 1990.

Le mouvement des « Villes en transition », initié en Grande-Bretagne en 2005, se développe largement en France depuis 2010. L'idée est que, par un changement de ses pratiques concrètes, le citoyen peut enclencher d'autres « circuits » écologiques, économiques et de sociabilité, en parallèle des cycles mondialisés.

Une prolifération d'initiatives locales, maillées entre elles, peut créer de nouvelles opportunités de lien social et d'économies de proximité, permettant aux sociétés de se préparer à l'après-pétrole.

Stratégies de transition : impulser et accompagner la transformation des pratiques

En 2017, le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie devient le ministère de la Transition écologique et solidaire. Il institutionnalise la notion de transition.

Dans des domaines variés tels que l'énergie, la mobilité ou l'alimentation par exemple, des politiques publiques nationales et locales adoptent des stratégies de transition qui fixent des objectifs de soutenabilité et de résilience (mobilité bas carbone, territoire 0 chômeurs, résilience alimentaire, zéro artificialisation nette, etc.). Elles se caractérisent par une volonté de transformation des pratiques de tous les acteurs, publics et privés, collectifs et individuels.

Pour capter des moyens et maximiser leurs effets, ces stratégies construisent des alliances interterritoriales, établissent des partenariats avec des acteurs publics et privés, mobilisent les populations, soutiennent des initiatives.

Ingénierie de transition territoriale : agile et multidimensionnelle

Construire de telles stratégies et les traduire en plans d'actions nécessitent des capacités d'ingénierie souples et multifformes. Des experts de différents domaines et de différentes origines doivent s'associer pour produire des analyses multithématiques et multi-échelles, enquêter au plus près du terrain pour repérer les savoir-faire, saisir les fenêtres d'opportunité, mobiliser les acteurs, animer le dialogue entre les parties prenantes.

Outils d'expertises mutualisés et ancrés durablement dans les territoires locaux, les agences d'urbanisme s'inscrivent d'ores et déjà dans le paysage de l'ingénierie territoriale.

Un regard transversal porté sur le programme de travail récent de l'Agence de l'aire métropolitaine lyonnaise met en visibilité la façon dont les travaux réalisés pour différents partenaires s'articulent pour accompagner les territoires sur des trajectoires de transition.

Prendre en compte les interdépendances territoriales pour prioriser des stratégies efficaces et équitables

Engager la transition d'un territoire vers un développement responsable et une résilience accrue nécessite une analyse dynamique des flux et des échanges qui lui permettent de maintenir son activité. Apparaissent alors des phénomènes de dépendances mutuelles, des opportunités de coopérations et de transactions, qu'il convient d'assembler dans une vision multi-sectorielle pour équilibrer les réciprocités.

Les problématiques liées au changement climatique dans leur ensemble invitent à faire des liens systématiques entre l'action locale, voire micro-locale, et ses impacts sur la biosphère à court, moyen et long termes.

Les activités de consommation et de productions locales ne sont possibles que grâce à un tissu de ressources et de réseaux qui, dans un monde où les échanges sont mondialisés, peuvent s'étendre parfois très loin.

L'analyse des conditions d'activités d'un territoire, du maintien de ses ressources, de la réduction de ses vulnérabilités, nécessite de suivre ces ramifications bien au-delà de ses limites administratives. De même, l'impact environnemental de ce qu'il consomme et produit peut être très éloigné.

Par exemple, la production des biens alimentaires ou vestimentaires consommés par les habitants d'une ville se fait rarement sur place. Les matières premières, l'énergie, l'eau, les ressources indispensables à leur transformation et leur acheminement viennent d'ailleurs. Les pollutions, les déchets, mais aussi les richesses qu'il produisent circulent de la même façon en dehors de leurs limites.

Le champ de la transition énergétique notamment impose d'élargir la focale des analyses pour rechercher des équilibres entre réduction des consommations énergétiques, gestion des émissions carbone, et potentiels d'énergies renouvelables. Mais il en est de même pour l'alimentation, le maintien de la qualité des ressources aquifères, ou encore l'accès au soin (et aux médicaments) par exemple.

De ce fait, certains domaines peuvent faire l'objet d'études mutualisées entre plusieurs territoires.

Dans tous les cas, développer des stratégies de transitions territoriales conduit à établir les dépendances mutuelles, à pointer les intérêts communs à agir.

Il s'agit alors de résorber des conflits, d'identifier des champs de réciprocité complémentaires permettant d'établir des transactions équilibrées donnant-donnant, gagnant-gagnant.

Etude de référence

Transition énergétique et énergies renouvelables : vers plus de coopérations et transactions entre territoires de l'aire métropolitaine ?
<https://www.urbalyon.org/fr/TransitionEnergetiqueLS?>

Production d'énergies renouvelables, un enjeu de coopération pour l'inter-Scot

Parce que les territoires urbains et ruraux de l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Etienne (Amelyse) sont interconnectés et interdépendants, leurs ressources naturelles doivent être considérées comme des communs partagés, gérés et préservés collectivement. La transition énergétique de l'Amelyse ne pourra s'accélérer pour atteindre les objectifs de « neutralité carbone » qu'à travers l'instauration de coopérations ou de « transactions réciproques » entre ses territoires.

Fort de ce constat, l'inter-Scot a confié aux agences d'urbanisme Epures et Urbalyon, le soin de mener une étude exploratoire permettant de donner à voir les enjeux de coopérations en matière de production d'énergie renouvelable, en s'inspirant notamment des expérimentations réalisées localement ou sur d'autres territoires en France.

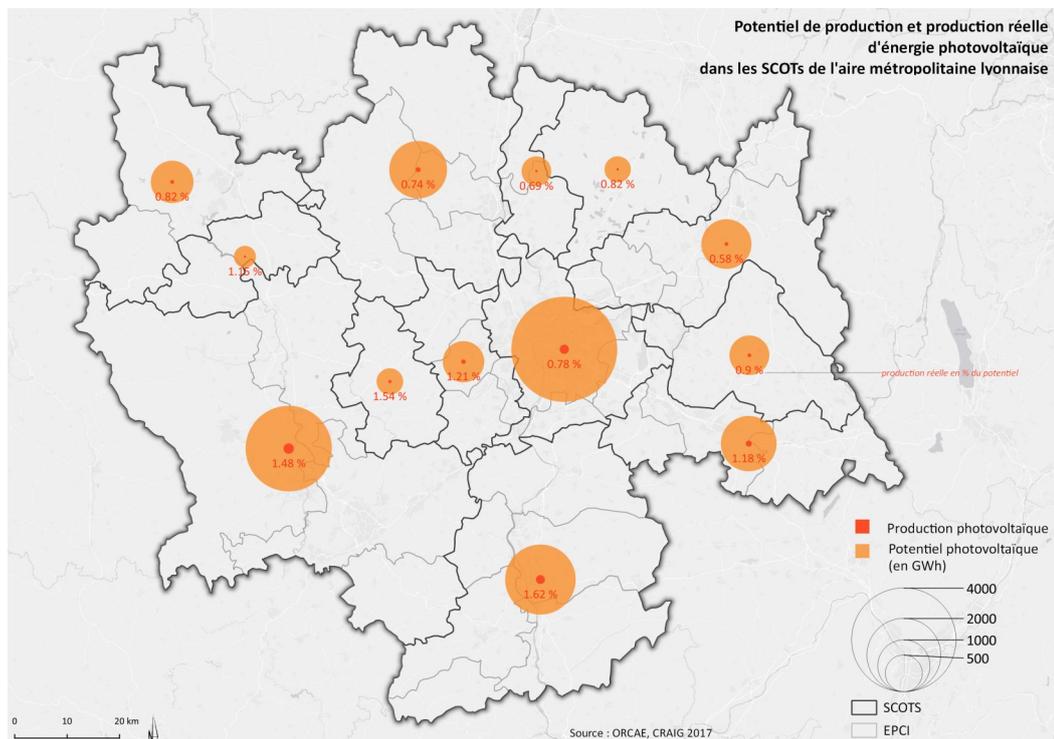


© Syndicat de l'Ouest Lyonnais

Il ressort des débats et des travaux qu'une coopération réussie entre territoires nécessite de réunir trois conditions :

- initier le rapprochement (partir d'un horizon pour monter ensemble en compétence),
- avancer ensemble au rythme d'un apprentissage de « qui est l'autre »,
- consolider la coopération (ne pas penser seulement « territoire » mais « dynamique »).

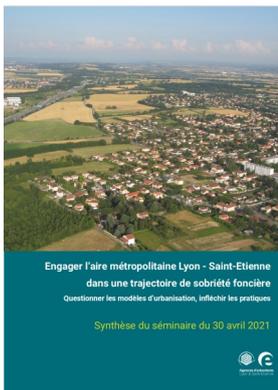
L'inter-Scot, en tant que lieu de partage, constitue un acteur à même de développer des méthodes de travail, de favoriser le dialogue interterritorial et de parler « d'une seule voix » aux collectivités.



Web TV

A2 - Engager l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne dans une trajectoire de sobriété foncière ZAN

<https://www.youtube.com/>



Zan et sobriété foncière en question au sein de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne

Les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Etienne, mobilisées sur le sujet de la trajectoire « Zéro artificialisation nette » (Zan) et de la sobriété foncière aux côtés de leurs partenaires, ont organisé un séminaire partenarial en avril 2021.

Pour ouvrir le dialogue et croiser les regards, elles ont mobilisé treize acteurs, universitaires, praticiens et institutionnels, qui se sont ainsi prêtés au jeu de la controverse.

Organisé autour de trois tables-rondes, ce web-séminaire qui a rassemblé près de 150 personnes a permis :

- d'aborder l'objectif de neutralité foncière aussi bien dans sa dimension humaine, sociale, économique, qu'écologique...
- de poser les termes du débat et appréhender les questions fondamentales soulevées par la transposition de l'objectif de neutralité foncière,
- de faire dialoguer les territoires et les acteurs de l'Amelyse autour de ce sujet d'actualité majeur et des questions qu'il pose en matière de processus de développement et de fabrique de la ville.

Si au cours des débats, le dépassement de l'approche économétrique, l'inversion du regard, le changement de paradigme et l'inflexion des pratiques sont apparus relativement consensuels, des questions de fonds ont été soulevées par les différents intervenants quant à l'application et la mise en œuvre opérationnelle de l'objectif Zan.

La mise en œuvre de l'objectif « Zéro Artificialisation Nette » sous-tend de nombreux défis. Cela va nécessiter la mobilisation d'une grande diversité de leviers, ainsi que l'adhésion de l'ensemble des acteurs, pour transformer durablement les modèles d'aménagement et aller vers une sobriété foncière indispensable pour lutter contre le changement climatique.

C'est pourquoi, pour inscrire l'aire métropolitaine dans une trajectoire de sobriété foncière partagée par tous, un besoin important de dialogue et d'échanges entre les acteurs de la chaîne de l'aménagement et entre les territoires de l'Amelyse a fortement émergé au cours de ce séminaire.

LES CHIFFRES CLEFS DE L'AMELYSE



3,3 millions d'habitants

1,4 millions d'emplois

2 métropoles

982 communes

16 aires Urbaines

Près de 1000 ha/an artificialisés entre 2009 et 2018

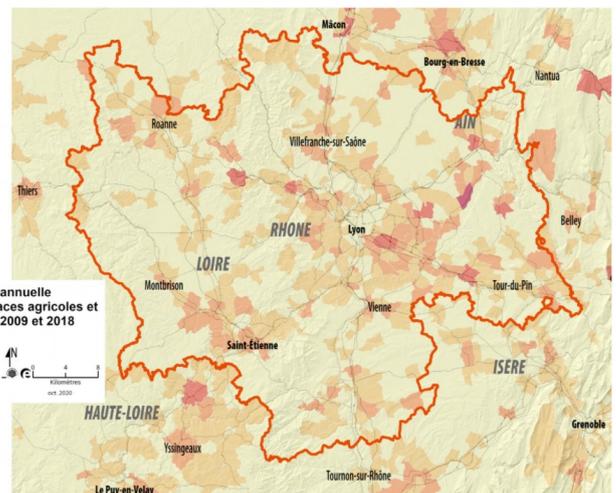
69% d'artificialisation pour de l'habitat

31% pour de l'économie

28% de l'accueil des habitants et **50%** de l'artificialisation dans les **villages**

-30% d'ha artificialisés sur la dernière décennie

Consommation annuelle moyenne d'espaces agricoles et forestiers entre 2009 et 2018



Une artificialisation prégnante autour des centres urbains et le long des axes routiers

Etude de référence

L'agence au service des territoires pour la transition

<https://www.urbalyon.org/fr/AgenceTerritoireTransition?>

Panel de transitions pour les territoires du carré métropolitain

Pour aider les territoires locaux à s'emparer des enjeux de transition, l'Agence produit une série de panneaux infographiés synthétiques à l'échelle du carré métropolitain.

Le kit de panneaux se concentre sur les axes thématiques qui nécessitent d'être envisagés à l'échelle élargie des complémentarités et interdépendances territoriales. Chaque panneau appréhende une transition thématique au prisme du référentiel des 17 Objectifs de développement durable (17ODD), pour une approche transversale et systémique. Il présente les chiffres clés à considérer à l'échelle vaste du carré métropolitain ainsi que les groupes d'acteurs concernés aux différentes échelles.

La vision cumulée des panneaux met en exergue les enjeux croisés sur les différentes transitions, à une échelle vaste, qui fait ressortir les nécessités de coopération, solidarité et réciprocité entre les territoires.

En produisant cette base de réflexion commune à ses partenaires, Urbalyon compose une grammaire commune, facilitatrice du dialogue interterritorial.



Etude de référence

Observation territoriale
Contrat de relance et de transition écologique.
Indicateurs Rhône

<https://www.urbalyon.org/fr/contrat-de-relance-et-de-transition-ecologique-crte-indicateurs-rhone>

CRTE : des indicateurs pour suivre l'impact des politiques publiques

Le Département du Rhône a souhaité saisir l'opportunité de l'élaboration des **Contrats de relance et de transition écologique (CRTE)** portés par le Gouvernement pour conforter sa démarche de projet de territoire et lancer ou accompagner l'élaboration de 12 CRTE (EPCI) + 1 (Département) lui permettant de porter des projets alliant transition écologique, développement économique et cohésion territoriale.

Le Département du Rhône a saisi Urbalyon pour le doter d'une trentaine d'indicateurs, selon la grille établie nationalement, qui vont lui permettre non seulement d'accompagner la signature de son futur Contrat de relance et de transition écologique mais également de suivre l'impact de ses politiques en matière environnementale.



L'utilité de ce travail est aussi sa possible réutilisation par les EPCI de son ressort territorial, dans une logique de mutualisation des données et de partage des diagnostics.

Impulser le dialogue autour des pratiques émergentes pour ouvrir le champ des possibles

Dans un contexte de changement climatique avéré, des collectivités, des acteurs économiques, des citoyens, expérimentent de nouveaux modes de faire. La pédagogie et la mise en débat de ces pratiques émergentes auprès des réseaux d'acteurs locaux permettent d'ouvrir le champ des possibles. Ce qui paraissait impossible peut devenir plus concret, de nouvelles idées de faire peuvent émerger, des alliances inédites peuvent se tisser.

Sous l'impulsion des rapports scientifiques (GIEC notamment), et des sommets internationaux pour la terre, des problématiques et des concepts nouveaux émergent progressivement dans la sphère de l'ingénierie territoriale (résilience, santé environnementale, territoires décarbonés, zéro artificialisation nette, urbanisme transitoire, par exemple).

Explorer, documenter ces nouvelles approches, rechercher et observer la façon dont elles sont expérimentées et mise en œuvre en France ou ailleurs dans le monde ; diffuser l'information ; organiser des espaces d'échange et de mise en débat des pratiques ; autant d'opérations qui permettent de repérer et de mobiliser les acteurs locaux concernés pour réinterroger les modèles et les modes de faire.

Mais les approches expertes, scientifiques et techniques ne suffisent pas à renouveler des manières de faire ancrées dans des systèmes relationnels et économiques complexes.

La transition écologique engageant une grande variété d'acteurs, parfois opposés les uns aux autres, il convient de multiplier les espaces de rencontres pour créer un vocabulaire commun, première condition du dialogue (expositions, débats, ateliers, etc.).

Ces événements favorisent le dialogue critique sans viser la production d'un consensus immédiat. L'identification collective des résistances, autant que des urgences et des intérêts partagés, peut aider à dépasser les méfiances réciproques. Ces opportunités de rencontres deviennent des accélérateurs indispensables d'envies de faire partagées, de projets de collaborations.

Accompagner la transition des territoires nécessite ainsi de développer un véritable savoir-faire en ingénierie relationnelle et collaborative.

Etude de référence

Atelier focus risques n°2 : Stratégies des Métropoles et grandes agglomérations en matière de prévention et gestion des risques majeurs

<https://www.urbalyon.org/fr/observatoire-developpement-durable/atelier-focus-risques-ndeg2-strategies-des-metropoles-et-grandes?>

Risques et résilience, partage d'expériences entre Métropoles

Urbalyon organise et anime une série de rencontres entre techniciens et chercheurs sur la prévention des risques majeurs et les stratégies de résilience métropolitaines. Les « ateliers focus risques » rassemblent ainsi un collectif national d'experts, constitué d'une vingtaine de collectivités et d'organismes spécialisés.

Cette démarche, commanditée par la Métropole de Lyon, permet d'alimenter la réflexion des Métropoles, par le partage d'expériences et la confrontation des expertises, sur leur stratégie de prévention et de gestion des risques. En complément, Urbalyon produit une revue documentaire spécialisée sur la résilience des territoires face aux risques, pour enrichir et nourrir les échanges.

La communauté de réflexion s'empare de sujets stratégiques comme l'imbrication du rôle entre collectivités, les stratégies organisationnelles et portages politiques, ou encore l'impact de la crise sanitaire sur les pratiques de prévention des risques.

ATELIER FOCUS RISQUES

N°3 | 24 juin 2021 | Synthèse



L'imbrication des rôles et des compétences entre les Métropole et les communes en matière de prévention et gestion des risques

N°2 | 9 décembre 2020 | Synthèse



Stratégies des Métropoles et grandes agglomérations en matière de prévention et gestion des risques majeurs

N°1 | 26 mai 2020 | Synthèse



L'observation des risques face à la pandémie
Réflexions sur les pratiques professionnelles d'observation et l'impact sur les stratégies de résilience métropolitaines

Etude de référence

La Ville-Forêt: vers une nouvelle culture urbaine

<https://www.urbalyon.org/fr/villeforet>

Web TV

Sols vivants, biodiversité de la ville.
B.Vessiller, P. Valantin.

<https://www.youtube.com/watch?v=2J62SmSGqy4>

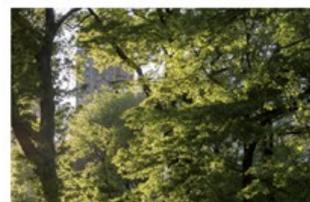
La Ville-Forêt, une exposition pour les territoires

Fruit d'une collaboration tripartite entre la Métropole de Lyon, Urbalyon et le CAUE, l'exposition « La Ville-Forêt, vers une nouvelle culture urbaine » a été l'occasion de conjuguer les métiers et savoir-faire de chacun pour concevoir et mettre en dialogue un sujet commun.

S'inscrivant dans la continuité de travaux menés par l'Agence sur les enjeux de nature en ville, de santé-environnement, de qualité de vie, l'exposition « La Ville-Forêt » poursuit la volonté de sensibiliser le plus grand nombre aux transitions à l'œuvre aujourd'hui. Ce défi culturel, exceptionnel tant sur le fond que sur la forme, a permis un élargissement du cadre de la réflexion. L'articulation de plusieurs disciplines, enrichie par l'expression artistique et citoyenne, a renforcé la démarche d'acculturation.

L'exposition a pour vocation de parcourir les territoires afin d'être découverte par tous.

« La Ville-forêt » propose un nouvel horizon pour envisager la ville de demain : elle ne se limite pas à l'idée d'implanter des forêts urbaines, elle incite à repenser l'urbanisme au prisme de la forêt, à nouer des alliances entre le minéral et le végétal, à redécouvrir les solutions données par la nature.





Web TV

Expérience#2 Economie et Transition - bilan des 10 ans de l'Aderly par Jean-Charles Foddis

<https://www.youtube.com/watch?v=WrkVezMQrHs>

Expérience « Economie & transitions », une nouvelle scène d'échange pour l'Aderly

Une nouvelle matinale « Expérience Economie et transitions » coproduite par l'Aderly et Urbalyon vient étayer le dispositif socle du dialogue partenarial. Créées en 2019, inspirées des Echanges professionnels, ces scènes rassemblent des acteurs économiques et des acteurs des collectivités territoriales.

Elles offrent l'opportunité d'engager des relations de proximité et de confiance dans le respect des intérêts de chacun, avec pour horizon commun l'accélération des transitions environnementales, économiques et sociales.

Les apports de connaissances, issu des travaux conduits dans le cadre des Observatoires partenariaux de l'agence, facilitent la compréhension partagée des enjeux. Des témoignages sont portés par par des professionnels experts en développement durable engagés aux côtés de l'agence (tel le cabinet UTOPIE par exemple), ou par des partenaires de l'Aderly (élus, chefs d'entreprises, témoins de l'expertise et des compétences des organisations socio-économiques du tissu économique de l'aire métropolitaine lyonnaise).

L'animation portée par l'agence impulse des questionnements et des interpellations pour susciter des regards croisés et se projeter sur l'avenir.

Les 2 premières éditions Expérience #1 et Expérience #2 ont remporté un vif succès,

En 2019, Expérience#1 invitait à réfléchir l'attractivité renouvelée au regard du développement durable "quand entreprises et acteurs publics accélèrent la transition écologique : quelles opportunités pour la région métropolitaine lyonnaise",

En 2021, Expérience#2 réinitialisait une dynamique, prenant appui sur l'empreinte socio-économique des entreprises implantées par l'Aderly et le bilan de ses 10 ans.

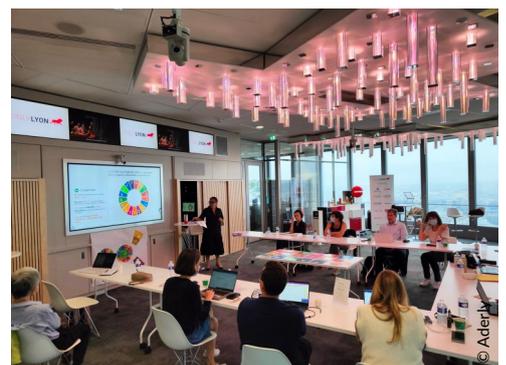
INVEST IN
ONLY LYON 



Une formation pratique sur les 17 ODD assurée par l'Agence

Urbalyon propose à ses partenaires une formation sur le référentiel systémique développé par l'Organisation des Nations Unies (ONU), organisé en 17 objectifs de développement durable (ODD).

L'Aderly, membre de Global Compact et pionnière sur ces démarches, a expérimenté cette formation ponctuée de travaux pratiques collectifs qui a conduit les participants à définir 8 ODD stratégiques comme outils d'accompagnements des politiques entrepreneuriales innovantes.



Prospect'US, un jeu sérieux pour imaginer les futurs possible de vos territoires

Prospect'Us est un support ludique d'échanges et de sensibilisation à la prospective créé par l'Agence d'urbanisme en 2019.

Il invite les participants à se projeter en 2040 et à imaginer des futurs possibles sur un territoire donné. Il s'agit pour eux de décaler leur point de vue et de raisonner pour la génération qui vient, en s'immergeant collectivement dans un futur possible.

Prospect'Us est un jeu sérieux coopératif dans lequel les joueurs contribuent, par équipe, pendant toute la durée de la partie.

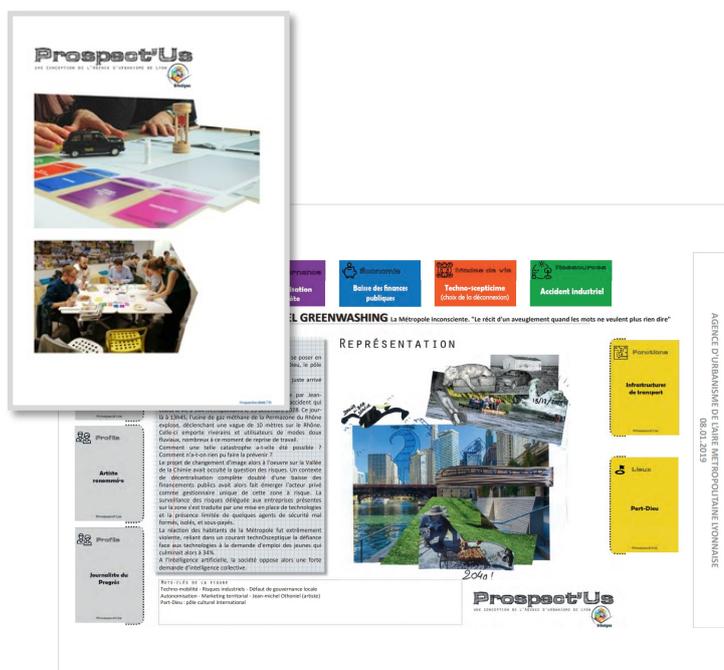
Le but du jeu est que chaque équipe construise un Prospect'Us 2040, en combinant différents types de cartes (Profils, Territoires et Variables), pour faire la promotion d'un événement ou d'une action emblématique du futur imaginé pour le territoire en 2040.

Chaque Prospect'Us 2040 créé est composé d'un slogan, d'une illustration et d'une description du contexte prospectif dans lequel il sera distribué en 2040.

Les Directeurs de la Métropole de Lyon ont joué ensemble une partie de Prosect'Us en février 2019 (environ 60 participants).

Les Directeurs de la Ville de Lyon ont joué en mars 2019 (environ 35 participants).

Au total entre 2019 et 2020, une quinzaine de parties jouées ont donné lieu à une centaine de Prospect'Us produits.



Etude de référence

Prospect'Us : il n'y a pas de futur impossible : catalogue des productions 2018-2019

<https://www.urbalvon.org/fr/prospectus-il-ny-pas-de-futur-impossible-catalogue-des-productions-2018-2019>

© E. Soudan, Métropole de Lyon

© E. Soudan, Métropole de Lyon

© E. Soudan, Métropole de Lyon

Repérer les initiatives et coconstruire la connaissance pour accélérer les transformations

Engager une stratégie de transition impose de reconsidérer le modèle d'une action publique susceptible d'obtenir à elle seule les résultats escomptés. Il importe de développer une connaissance fine des acteurs concernés, jusqu'aux usagers, pour tenir compte de leurs pratiques, de leurs attentes et de leurs capacités d'action. L'association des parties prenantes dans l'engagement des transformations devient un gage d'efficacité des politiques publiques.

Dès lors que l'implication des acteurs devient un enjeu incontournable, il convient de rechercher les initiatives ou les dynamiques existantes déjà inscrites dans la transition pour les inclure dans une vision stratégique globale.

Ce préalable facilite une mise en œuvre rapide d'actions exemplaires qui viendront démontrer la faisabilité de la transition et permettront d'affiner dans le même temps les conditions de sa réussite.

Cette méthode pragmatique peut contribuer à convaincre de nouveaux acteurs à s'engager dans la transition.

Repérer les actions ou volontés existantes ; cibler les forces vives qui disposent d'une capacité d'action à fort impact ou qui mobilisent les tissus d'acteurs locaux ; mobiliser les acteurs moteurs, comprendre les valeurs qui les motivent, les ressources dont ils ont besoin ; sont autant de leviers pour une mise en œuvre rapide et efficace des politiques publiques.

Dans le même esprit, une connaissance fine des usagers qui, au final, contribueront à la mise en œuvre des politiques publiques, permet d'anticiper des facteurs de résistance, de lever des freins et d'inspirer des solutions innovantes pour renforcer les impacts de l'action publique.

Pour être performantes, l'écoute des usagers et l'association des acteurs doivent être envisagées le plus en amont possible, dès la construction des connaissances utiles à l'action.

Dans un diagnostic partagé, les analyses techniques objectivées s'enrichissent du savoir des acteurs et de leurs regards croisés. L'intégration des dynamiques déjà en cours donne plus de force aux orientations des politiques publiques et permet de capter des ressources supplémentaires.

De telles démarches de coconstruction des connaissances peuvent s'inscrire ponctuellement dans un projet spécifique, ou devenir pérennes pour animer en continu des réseaux d'acteurs thématiques et favoriser les mises en synergie, dans le cadre de dispositifs partagés d'observation par exemple.

Etudes de référence

Quartiers politique de la ville (QPV) : les chiffres du Carré métropolitain

<https://www.urbalyon.org/fr/observatoire-cohesion-sociale-et-territoriale/quartiers-politique-de-la-ville-qpv-les-chiffres-du>

La démarche d'évaluation des cités éducatives dans la Métropole de Lyon

<https://www.urbalyon.org/fr/CitesEducatives>

Des actions innovantes contre la fracture numérique dans les cités éducatives

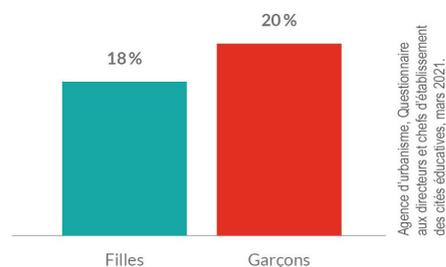
Les indicateurs suivis sur les quartiers de la politique de la ville dans le cadre de l'Observatoire de la Cohésion sociale et territoriale montrent un renforcement des inégalités sociales liées à la crise sanitaire (fracture numérique, parcours résidentiel reporté ou bloqué...) ainsi que des enjeux sociaux à prendre en compte dans la transition énergétique. En complément des analyses statistiques, l'Agence d'urbanisme conduit des entretiens approfondis auprès des acteurs locaux, des focus group avec des professionnels ou des entretiens de type récits de vie avec les habitants pour mieux comprendre les pratiques et représentations sociales, mais aussi repérer des initiatives innovantes.

L'Etat et la Métropole de Lyon ont confié à l'Agence d'urbanisme le suivi des quatre cités éducatives mises en place en 2019 (Lyon 8^e Etats-Unis, Langlet-Santy, Mermoz, Rillieux-La-Pape Ville nouvelle, Vaulx-en-Velin Grande Ile, Vénissieux-Saint Fons Minguettes, Clochettes). Un état initial dressé autour de quinze critères a été présenté en juin 2021 à partir d'indicateurs statistiques et de données qualitatives. Une vingtaine d'entretiens ont été conduits auprès d'un panel d'acteurs locaux intervenant dans les écoles et établissements, les territoires ainsi que des parents d'élèves. Ils ont permis d'identifier des pratiques innovantes et de nouvelles pédagogies soutenues par la démarche cité éducative :

- A Rillieux-la-Pape, la distribution d'ordinateurs reconditionnés avec l'association « Weeefund » s'accompagne d'une intervention sur l'installation de l'ordinateur et la présentation des logiciels préinstallés.
- L'association « fréquence écoles » intervient dans les établissements des cités éducatives de Rillieux-la-Pape et Lyon 8^e pour sensibiliser au numérique : petite enfance et écran, jeu vidéo, métiers du numérique, formation de youtubeur, e-sport...
- Le nouveau Fablab, à Rillieux-la-Pape, porté par la Ville et les centres sociaux, propose un tiers-lieu à la cité éducative et plus largement au territoire pour favoriser les rencontres entre les habitants, acteurs économiques, éducatifs, associations, enseignants...



Indicateur 13.2
Stages de 3^e (hors prépa-métiers) effectués en distanciel cette année scolaire 2020-2021 (en %)



Information

L'Agence a composé, en février 2020, une exposition de restitution de la première phase de concertation, à laquelle ont participé plus de 150 structures.

Le projet alimentaire du territoire lyonnais : concertation, mobilisation, coopération

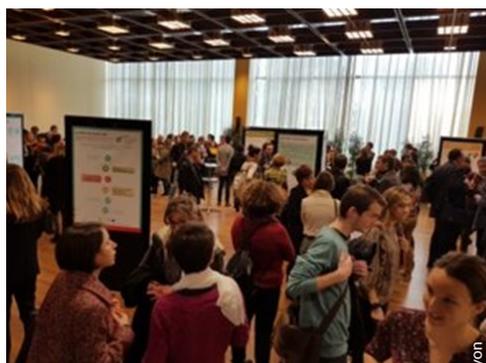
Urbalyon accompagne la Métropole de Lyon dans l'élaboration de son Projet alimentaire territorial (PAT) depuis 2019, et particulièrement sur la mobilisation des acteurs du territoire et des territoires voisins.

Lors des différentes phases de concertation, d'abord en 2019 puis en 2021, l'Agence a contribué à l'animation de groupes de travail, avec des acteurs spécifiques (métiers de bouche, production, filières...) ou avec des entrées thématiques (pratiques alimentaires, précarités, changement climatique...). Ces temps d'échanges ont permis l'élaboration du

plan d'actions du PAT, qui a été labellisé par l'Etat à l'été 2021.

En complément, Urbalyon anime un réseau d'échanges entre les techniciens des collectivités faisant partie du périmètre de travail que s'est donné la Métropole pour élaborer son PAT (50 km autour de la ville de Lyon). Ce réseau permet le partage d'actualités entre territoires, le transfert de connaissances, et vise à identifier les coopérations possibles entre territoires dans la champ de l'alimentation.

Urbalyon est aujourd'hui co-animatrice du comité de pilotage du Projet alimentaire du territoire lyonnais (PATLy) et continuera d'accompagner la Métropole pour construire avec l'ensemble des acteurs mobilisés une version plus approfondie du projet.



Etudes de référence

Rétrospective de l'observatoire : retour sur 10 ans d'études

<https://www.urbalyon.org/fr/observatoire-partenarial-des-espaces-agricoles-et-naturels/retrospective-de-lobservatoire-retour>

Etude socio-économique des agriculteurs de la métropole

<https://www.urbalyon.org/fr/observatoire-partenarial-des-espaces-agricoles-et-naturels/etude-socio-economique-des-agriculteurs>

Le profil socio-économique des agriculteurs dans la métropole de Lyon

En parallèle d'une étude économique principalement axée sur l'exploitation de données statistiques, la Métropole de Lyon a souhaité engager une enquête sociologique pour mieux connaître ses agriculteurs et les canaux par lesquels ils se forment et s'informent. Deux options méthodologiques ont ici été retenues : un questionnaire, diffusé en ligne ; des entretiens, réalisés en face-à-face et par téléphone avec des exploitants. Une analyse croisée des résultats obtenus a, par la suite, été produite.

Il ressort de ce travail des agriculteurs singuliers dont il est difficile d'établir un « portrait type », ainsi qu'une multitude de paradoxes vécus qui renvoient à ceux qui traversent le monde agricole ainsi que la société contemporaine dans sa globalité : des exploitants aux profils, parcours et situations variés, une vie sociale relativement dense, des relations entre agriculteurs ambivalentes, des tensions mais également du dialogue avec les habitants, un souhait de reconnaissance doublé d'une défiance vis-à-vis du monde institutionnel, une démarche active et autonome de recherche d'information, une relation complexe à internet qui suscite à la fois adhésion et prudence, une réelle appétence pour la formation ainsi que des attentes de reconnaissance sociale et d'aide opérationnelle.

Etude de référence

Repères européens : les territoires de nuit : gérer la lumière, penser l'obscurité, séance du 29 juin 2021

<http://documentation.urbalyon.org/dyn/portal/index.seam?typCode=ETU&page=istalo&firstResult=0&fonds=0&alold=82123&cid=414>

Web TV

Interviews d'acteurs : quels futurs pour le Plan Lumière à Lyon ?

<https://www.youtube.com/watch?v=MnwGB9PzGLE>

Stratégie nocturne, revisiter le Plan Lumière de la Ville de Lyon pour intégrer de nouveaux enjeux

Depuis 1989, les différents Plans Lumière de Lyon ont révélé la ville la nuit.

Aujourd'hui, la lumière s'ouvre à de nouveaux enjeux (préservation du paysage nocturne, lutte contre la pollution lumineuse, respect de la biodiversité, ...) qui doivent s'intégrer dans une stratégie nocturne partagée avec les habitants et les acteurs des territoires.

Pour nourrir cette réflexion, l'Agence a engagé, aux côtés de la direction de l'éclairage urbain de la Ville de Lyon, plusieurs opérations complémentaires.

Un benchmark sur la lumière dans six villes françaises et européennes a été suivi d'un séminaire organisé dans le cadre des « Repères européens », scène d'échange régulière de l'Agence.

Des entretiens avec les acteurs clés du premier et second Plan Lumière, ainsi qu'un atelier de travail participatif avec une trentaine de partenaires techniques, ont abouti à une synthèse des enjeux et des pistes pour une nouvelle stratégie nocturne.

Des groupes focus ont permis d'approfondir la perception de la lumière commerciale avec des parents d'enfants, des jeunes de moins de 25 ans, des *greeters* (bénévoles qui accueillent gratuitement des touristes pour une rencontre authentique avec un habitant) et des professionnels de l'urbain.

L'année 2021 s'est terminée avec l'organisation d'une soirée de marches nocturnes avec des habitants : cinq parcours, conduits en parallèle avec une douzaine d'habitants sur une même soirée, suivis d'une deuxième soirée rassemblant tous les participants pour partager les points forts de l'expérience.



REPÈRES EUROPÉENS

Séminaire en ligne
29 juin 2021, 15h00–18h00

Invitation

Les territoires de nuit
Gérer la lumière, penser l'obscurité



Partager les perspectives poursuivies, établir le cadre de régulation des actions

Dans le domaine de l'aménagement urbain et territorial, impulser une transformation des pratiques implique de nombreux acteurs publics et privés. Chacun doit ajuster ses activités dans une chaîne de valeur complexe. L'élaboration concertée de schémas, plans ou documents réglementaires est l'occasion d'exprimer—et de négocier—les perspectives poursuivies, de définir ou redéfinir le cadre commun dans lequel chacun pourra s'inscrire.

Nous l'avons vu, s'engager dans une stratégie de transition nécessite d'associer les parties prenantes dans l'élaboration de diagnostics partagés. Les acteurs partie prenante se mobilisent plus volontiers dans des démarches qui ne se limitent pas à dresser un état des lieux, mais augmentent leur pouvoir d'agir.

Il est alors important d'adopter un regard pragmatique pour construire des horizons communs et déterminer la façon dont chacun pourra orienter ses propres activités.

Des règles du jeu claires et stables constituent une ressource essentielle pour se projeter dans l'avenir et s'engager dans l'action.

La production concertée de documents officiels qui s'imposent à tous de la même façon (chartes, plans, ou documents de planification) devient ainsi un pilier essentiel des dynamiques d'action et de confiance entre les acteurs.

Ils sont chaque fois l'occasion d'un diagnostic partagé, d'une négociation sur les orientations à prendre et les objectifs à déterminer.

Ce cadre commun est rarement définitif, il peut être révisé ou ajusté dans le temps de façon plus ou moins souple, mais il est indispensable pour que chacun puisse déployer une activité autonome dans une chaîne de valeur complexe.

Etude de référence

L'Espace Agriparc Plaines Monts d'Or : vision stratégique partagée

http://documentation.urbalyon.org/dyn/portal/index.seam?fonds=&req=16&page=lista-lo&va_0=Agriparc&x=13&y=12

L'espace Agriparc Plaines Monts d'Or, une vision stratégique partagée

Le Syndicat mixte Plaines Monts d'Or a sollicité l'Agence d'urbanisme pour renouveler son cadre d'intervention afin qu'il soit en adéquation avec les nouvelles logiques territoriales induites par l'évolution de son périmètre. Cette démarche visait également la prise en compte de l'exacerbation de sujets tels que la production agricole et alimentaire de haute qualité, ou l'ambition forte pour la biodiversité et les écosystèmes.

Cette vision stratégique, validée en 2019, a été élaborée à travers l'implication de l'ensemble des acteurs du territoire : exploitants agricoles, associations environnementalistes, organismes institutionnels, élus et techniciens des communes pour aboutir à un cadre d'intervention commun et partagé pour le territoire.



La démarche de renouvellement de la stratégie





Etude de référence

Site internet Métropole de Lyon
Les procédures en cours sur le PLU-H.
Modification n°3

<https://www.grandlyon.com/services/procedures-plu-h.html>

Mieux intégrer les enjeux sociaux et environnementaux dans le PLU-H de la Métropole de Lyon

Un processus qui associe de nombreux acteurs.

Le Plan local de l'urbanisme et de l'habitat (PLU-H) est élaboré à l'initiative et sous la responsabilité de la Métropole de Lyon. La modification n°3 s'inscrit à l'échelle métropolitaine afin de mieux orienter l'évolution d'une agglomération lyonnaise plus durable et plus résiliente, tout en prenant en compte les spécificités et les projets de communes, des arrondissements et des quartiers qui composent le territoire.

Dans ce cadre, l'agence d'urbanisme accompagne la métropole de Lyon pour travailler en étroite collaboration avec les maires et les élus des 59 communes et des 9 arrondissements de Lyon et constituer le dossier réglementaire.

Les évolutions de la modification n°3 font l'objet d'une concertation dite « préalable » avec les habitants, et d'un bilan de cette concertation, afin d'enrichir les réflexions des collectivités (Métropole et communes) qui élaborent le dossier réglementaire, soumis à enquête publique. Cette modification d'ordre général aura permis d'amplifier les objectifs de la métropole pour encore mieux répondre au défi environnemental. Les résultats de la concertation en traduisent les ambitions : plus de nature en ville, d'intégration des enjeux de mobilités et du cadre de vie.

La Métropole associe aussi les partenaires institutionnels concernés par les questions d'aménagement de l'agglomération.

Les chiffres clés

1948 personnes se sont mobilisées dans le cadre de cette concertation. 601 demandes de modification du PLU-H ont été formulées en matière de défi environnemental.

820 personnes ont assisté aux cinq réunions organisées par la Métropole dont les réunions publiques et ateliers ainsi que les échanges avec les professionnels et associations.

Enquête publique à venir du 28 février au 5 avril 2022.



Degré d'importance des orientations thématiques plébiscitées dans le cadre de la concertation



Etude de référence

Plan régional santé-environnement Auvergne-Rhône-Alpes 2017-2021 pour un environnement favorable à la santé.
Action 17 Rapport intermédiaire 2019

<https://www.urbalyon.org/fr/plan-regional-sante-environnement-auvergne-rhone-alpes-2017-2021-pour-un-environnement-favorable-0>

Plan régional Santé-Environnement, vers un urbanisme favorable à la santé

Porté par la Préfecture de Région (Dreal) et l'Agence régionale de santé (Ars), l'action 17 du 3^e Plan régional Santé Environnement 2017-2021 (PRSE 3), porte sur « l'intégration des enjeux de santé - environnement dans l'aide à la décision sur les documents de planification et les projets d'aménagement ». Cette action vise à développer pour les collectivités locales des outils et méthodes en Urbanisme favorable à la santé (UFS) pouvant être appliquées dans le cadre de l'élaboration de leurs politiques publiques.

Dans ce cadre, le réseau des agences d'urbanisme (Urba4) et l'Observatoire régional de la santé (ORS) ont été missionnés pour accompagner huit expérimentations, conduites avec des EPCI volontaires pour tester des méthodologies et identifier les actions concrètes pouvant être mises en œuvre.

Un travail participatif et collaboratif a été mené avec l'ensemble des directions techniques (sous forme d'ateliers) pour faire émerger, dans un premier temps, les enjeux et dans un second temps, les pistes d'actions. Ces travaux ont été portés à connaissance de l'exécutif communautaire sous forme de fiches pédagogiques

L'objectif d'un déploiement coordonné d'actions en santé environnementale dans les trois Plans (PLH, PDM, PCAET) a été mis en exergue. Un atelier participatif, regroupant les trois commissions *ad hoc* et le comité de pilotage « santé », doit identifier de façon concertée les actions prioritaires à mettre en œuvre dans chaque politique publique.

Extrait de la note à l'attention des élus de Vienne Condrieu Agglomération concernant les pistes d'actions



Enjeu 1 Lutter contre la pollution atmosphérique

IDÉES POUR AGIR

Ces pistes d'action s'appliquent aussi pour lutter contre les nuisances sonores

Limiter les déplacements motorisés « nécessaires » (PCAET, PDM, PLH)

- Favoriser la mobilité fonctionnelle dans les nouveaux projets d'aménagements (habitat, commerce, bureau...)
- Favoriser l'accès à distance aux services / Faire « venir » les services publics dans les territoires excentrés
- Développer une logistique urbaine qui optimise les déplacements du dernier km (à destination des entreprises, particuliers, agriculteurs)
- Encourager le télétravail et développer les espaces de coworking

Offrir une offre alternative de mobilité (PDM)

- Rééquilibrer le partage de la voirie au profit d'aménagements sécurisés et engageants pour les modes actifs
- Développer des « bouquets de services » de mobilité, notamment dans les communes rurales (covoiturage, autopartage, transport à la demande...) et à destination des publics précaires
- Accompagner l'électrification et le partage du parc automobile (notamment la flotte publique et les véhicules professionnels)

Communiquer auprès du grand public (PCAET)

- Poursuivre et amplifier la communication sur la qualité de l'air (créer une rubrique des « bonnes pratiques » dans le magazine de l'agglomération...)
- Encourager et faire connaître les initiatives vertueuses et favoriser les échanges entre collectivités - industriels - agriculteurs - habitants
- Sensibiliser les habitants à la qualité de l'air extérieure et intérieure et les inciter à remplacer les cheminées à foyer ouvert
- Sensibiliser les particuliers et les professionnels des espaces verts à l'enjeu des allergies et des pollens / Déconseiller des essences végétales les plus allergènes

Légende
Les pictogrammes PDM, PLH, PCAET précisent les schémas dans lesquels les pistes d'actions seraient susceptibles d'intervenir. À discuter lors de l'élaboration des programmes d'actions.

Transformer l'espace quotidien pour impulser le changement des pratiques

Les opérations qui transforment concrètement le cadre de vie quotidien des habitants peuvent agir comme des démonstrateurs. Elles marquent de façon visible la trajectoire engagée et constituent un levier pour expérimenter de nouvelles pratiques, autant dans les usages que dans la mise en œuvre opérationnelle.

Pour exprimer la volonté d'une transition vers une ville bas carbone inclusive et conviviale, ces actions doivent combiner au mieux les dimensions environnementales, sociales, fonctionnelles et économiques de l'aménagement et du logement.

Les enjeux de la transition écologique impliquent de reconsidérer les modalités d'aménagement de l'espace urbain.

Les transformations urbaines doivent accompagner le processus social par lequel nos relations à l'environnement se réorganisent progressivement. Elles doivent également contribuer à faciliter un changement des pratiques, par exemple dans la manière de se déplacer.

La modification des espaces de proximité est l'occasion de développer une démocratie participative pragmatique. Impliqués dans la fabrique de leur environnement, les riverains et les usagers peuvent expérimenter et s'approprier progressivement de nouvelles pratiques.

Cette mutation ne se décrète pas. Elle rencontre de nombreux freins, tant sur le plan de la multiplicité des usages qui peuvent entrer en conflit les uns avec les autres, que sur le plan des modèles économiques qui gouvernent la chaîne de valeur de l'aménagement et de la construction.

L'encastrement des intérêts selon les échelles de temps et d'espace considérées doit être traité avec attention. L'articulation des politiques publiques devra également être renforcée pour dégager des synergies possibles.

Les nouveaux modes de médiation pour expérimenter d'autres relations sensibles et cognitives.

Les nouveaux modes de médiation que nous évoquons recouvrent tout ce qui permet de confronter les publics à d'autres manières de faire et de leur permettre d'expérimenter d'autres relations sensibles et cognitives. Ils permettent d'accorder une place centrale au corps, au faire, à la perception et à l'attention. Ils posent les cadres sécurisants pour que chacun ait la conviction que ces expériences physiques ne les mettent pas en péril. Ils apparaissent dès lors comme des manières d'expérimenter des au-delà de soi inaccoutumés, capables de faire

émerger d'autres sois et d'autres environnements en travaillant les anciennes traces mnésiques.

Ces nouveaux modes sont à inscrire dans une recherche de l'amélioration des conditions de la vie en société et d'une rencontre toujours inachevée entre les sensations et la matérialité qui fait le réel et qui le fait chaque fois d'une certaine façon plutôt que d'une autre.

Denis CERCLET. Professeur, université Lyon-2, département d'anthropologie.

Vers un urbanisme collaboratif. Point Fnau, Gallimard, 2017.

Etudes de référence

Observatoire Habitat
Productions

[https://
www.urbalyon.org/fr/
observatoire-habitat](https://www.urbalyon.org/fr/observatoire-habitat)

Habiter le BBC

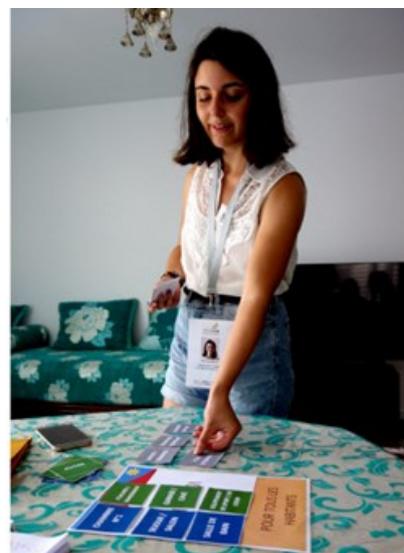
[http://
documenta-
tion.urbalyon.org/dyn/
portal/index.seam?
fonds=&req=16&page=1
istalo&va_0=Habiter+le
+BBC&x=13&y=11](http://documentation.urbalyon.org/dyn/portal/index.seam?fonds=&req=16&page=1istalo&va_0=Habiter+le+BBC&x=13&y=11)

Vivre ensemble dans une
résidence mixte

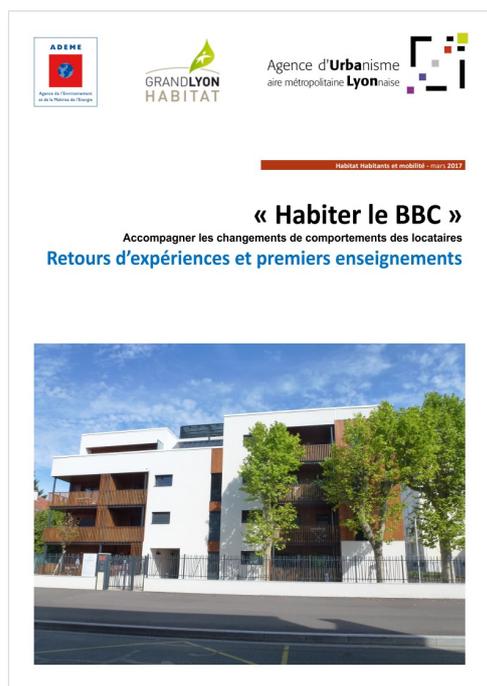
[http://
documenta-
tion.ur<<<balyon.org/
dyn/portal/index.seam?
fonds=&req=16&page=1
istalo&va_0=vivre+ense
mble+dans+une+r%
C3%
A9si-
dence+mixte&x=4&y=1
1](http://documentation.urbalyon.org/dyn/portal/index.seam?fonds=&req=16&page=1istalo&va_0=vivre+ensemble+dans+une+r%C3%A9sidence+mixte&x=4&y=11)

L'observation des pratiques habitantes, un levier d'innovation pour les professionnels de l'habitat

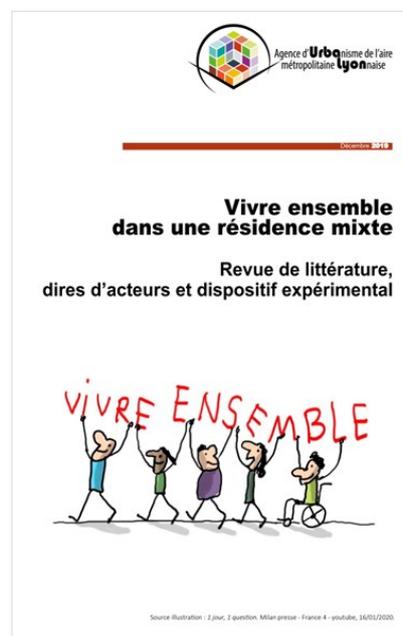
L'Observatoire partenarial de l'Habitat assure un travail permanent de veille et d'analyse des évolutions des pratiques des publics en matière de logement. En lien direct avec des bailleurs sociaux du territoire et en collaboration avec l'Ademe, il porte une attention particulière aux usages des habitants au sein de leurs foyers. Ces dernières années, les comportements relatifs à la consommation énergétique ont ainsi fait l'objet de plusieurs enquêtes de terrain accordant une large place à l'observation fine de la manière dont les publics investissent leurs logements et à la parole qu'ils délivrent sur leur relation à l'habitat.



Jeu de cartes animé par Romane Biotti, étudiante enquêtrice.



Plus largement, les aspirations et parcours résidentiels des habitants sont également au cœur de différents travaux mobilisant des méthodes d'intervention qualitative inspirées de la recherche en sciences sociales appliquées : organisation d'opérations de médiation dans des résidences mixtes, par exemple, en partenariat avec une formation universitaire spécialisée. Ces approches contribuent à faire émerger des leviers d'adaptation et d'innovation originaux pour les acteurs territoriaux de l'habitat.



Web TV

Entretien avec Xavier Marié. Le sol de la Canopée

<https://www.youtube.com/watch?v=V3jvqaZ7Ex4&t=12s>

Etude de référence

Une forêt de bienfaits: les 1001 raisons pour lesquelles la ville doit se végétaliser

<https://www.urbalyon.org/fr/une-foret-de-bienfaits-les-1001-raisons-pour-lesquelles-la-ville-doit-se-vegetaliser>

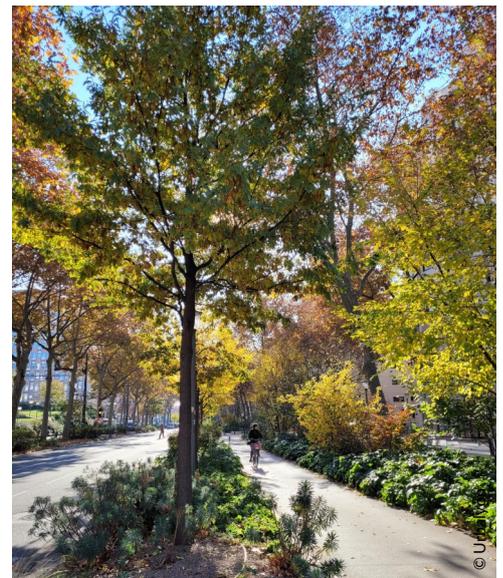
Végétalisation de l'espace public et privé, une transformation à échelle variable

Depuis 2018, l'Agence d'urbanisme accompagne la Métropole de Lyon dans le déploiement du Plan Canopée, intégré aujourd'hui dans le Plan Nature.

Le Plan Canopée propose un cadre opérationnel capable d'impliquer une diversité d'acteurs dans la démultiplication des projets de plantation mais aussi la production de connaissances essentielles à leur accompagnement.



Le *Canopée Remix* porté en novembre 2020 par Urbalyon et Erasmé, le laboratoire d'innovation de la Métropole, a réuni plus d'une centaine d'acteurs engagés sur deux jours de sprint créatif. Cinq projets issus du sprint sont actuellement en phase d'expérimentation et d'incubation, parmi lesquels : le projet Plan Sève, qui vise à accompagner la végétalisation de l'habitat (bailleurs sociaux et copropriétés), l'Arbre Témoin qui consolide une pépinière citoyenne entretenue par les écoles et les Ephad volontaires, mais aussi le projet Végétalisons nos rues, pour inciter les citoyens à s'emparer de l'espace public.



Parallèlement, Urbalyon contribue à la mise en application des objectifs portés par la Métropole et à faire du paysage un sujet socle, garant de la résilience urbaine.

Avec la Ville de Villeurbanne, elle développe notamment une démarche englobante de l'espace public. Cette démarche prend conjointement en compte les enjeux de mobilité (itinéraires frais) et d'apaisement (santé-environnement), les enjeux climatiques (lutte contre la surchauffe), les enjeux de maillage et de biodiversité. Si l'objectif premier est d'augmenter le nombre de rues plantées dans la ville, la pluralité des compétences d'Urbalyon en fait aujourd'hui un acteur clé pour appréhender l'ensemble des défis techniques et fonctionnels et s'assurer de pratiques qui garantissent une bonne cohabitation entre les usages.



Etude de référence

Cadrage urbain et paysager:
Saint-Pierre-de-Chandieu,
évolution de la centralité.

Documentation : E-
[11620ABC](#)

Evolution des cœurs de village, le cas de Saint-Pierre-de-Chandieu

En 2020, la Communauté de communes de l'est lyonnais (CCEL) dont l'une des compétences définies en décembre 2018 est « l'Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire », missionne Urbalyon pour la réalisation d'une étude stratégique de cadrage urbain et paysager sur la centralité de la commune de Saint-Pierre-de-Chandieu.

L'un des enjeux majeur est de favoriser le développement de la marche et du vélo pour les déplacements courts. L'objectif de la CCEL est de viser les 7 à 8% de part modale vélo à l'horizon 2025 contre 1% actuellement.

Le schéma de cadrage urbain de Saint-Pierre-de-Chandieu démontre la capacité de la commune à développer son réseau interne « mode actif » dans son armature urbaine, en reliant les principaux équipements.

L'importance de la place du végétal dans le paysage urbain et dans l'aménagement des espaces publics, se traduit dans le schéma, d'autant que le potentiel de végétalisation des espaces publics associé au renforcement de leur valeur d'usage est important.



Zone 20 à Saint Pierre-de-Chandieu

Le cœur du village : proposition d'orientations d'aménagement

Pour nourrir les échanges sur l'évolution de la centralité, de la CCEL, avec la commune et Epora (convention d'études et de veille foncière conclue en 2018), Urbalyon a proposé trois scénarios de « nouvelle centralité » sur le cœur du village, mettant en cohérence les programmations sur les espaces publics et les programmations sur les îlots privés stratégiques, préalablement identifiés.

- Une centralité qui affirme sa dualité
- Une centralité « verte » qui favorise les déplacements actifs
- Une centralité qui révèle sa rue commerçante

Propositions d'orientations sur le cœur de village





Etudes de référence

Enjeux et principes pour un Réseau Express Vélo Paysager (REVP)

<https://www.urbalyon.org/fr/enjeux-et-principes-pour-un-reseau-express-velo-paysager-revp>

Développer l'usage du vélo dans le pays de l'Ozon: recommandations en vue d'un plan d'actions

<https://www.urbalyon.org/fr/developper-lusage-du-velo-dans-le-pays-de-lozon-recommandations-en-vue-dun-plan-dactions>

Ambiances lumineuses au service d'une ville plus vertueuse pour une plus grande prise en compte de la biodi-

<https://www.urbalyon.org/fr/ambiances-lumineuses-au-service-dune-ville-plus-vertueuse-pour-une-plus-grande-prise-en-compte-de>

Mobilités douces, biodiversité et ambiances lumineuses, le respect du vivant au croisement des enjeux

Transformer l'espace quotidien et faire évoluer les pratiques de mobilités sont essentiels pour améliorer le cadre de vie des habitants.

Le potentiel de développement de la marche et du vélo est très important. Les marges de progression sont notamment conséquentes pour les déplacements courts, inférieurs à 5 km.

69% des déplacements font moins de 3 km et 82% moins de 5 km....

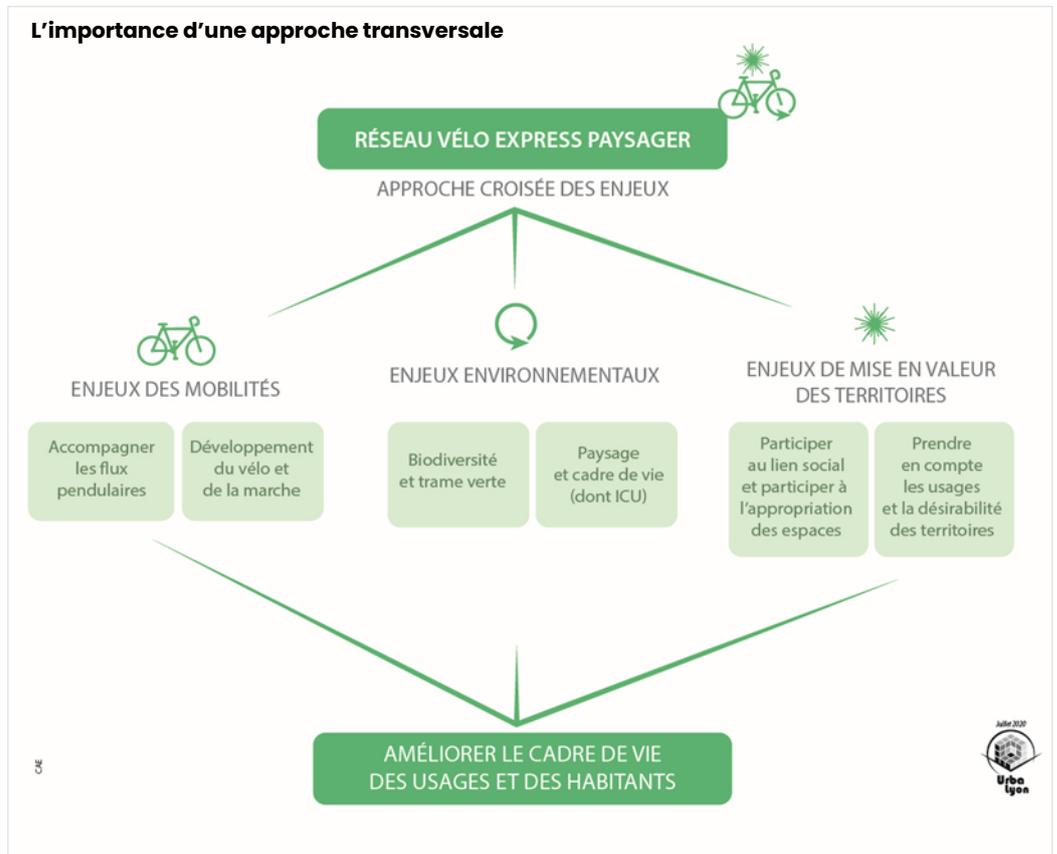
En réduisant les déplacements en modes carbonés, le développement des mobilités douces vise aussi une ville plus vertueuse avec un plus grand respect de la chaîne du vivant et un plus grand respect de la faune et de la flore.

Cela implique une approche croisée permettant d'appréhender à la fois les déplacements en lien avec les autres politiques publiques.

Concrètement, cette approche transversale implique dès la conception de prendre en compte l'approche diurne et nocturne, la dimension du végétal, de la trame verte et bleue, du respect de la biodiversité mais également des questions de ressentis et de bien-être des usagers et habitants.

Espace vécus, ambiances lumineuses, qualités des espaces, réponses qualitatives aux multitude usages, constituent dès lors les clés d'un aménagement réussi.

L'intérêt est également d'amener à la mobilité décarbonée des publics aujourd'hui réticents faute d'infrastructures, de sécurité et de qualité des espaces offerts.



Etude de référence

Occupation temporaire : enjeux et guide pratique à l'usage des collectivités locales

<https://www.urbalyon.org/fr/occupation-temporaire-enjeux-et-guide-pratique-lusage-des-collectivites-locales>

Web Tv

Entretien avec Myriam Picot : l'urbanisme transitoire dans la Métropole de Lyon

<https://www.urbalyon.org/fr/web-tv-urbalyon-de-myriam-picot-lurbanisme-transitoire-dans-la-metropole-de-lyon>

Urbanisme transitoire, occupation temporaire, de nouveaux savoir-faire à partager

En 2019, l'Agence a été mobilisée par la Métropole de Lyon pour engager et animer une réflexion sur l'occupation temporaire des espaces urbains.

Dans un premier temps, le repérage et l'analyse de seize opérations conduites en France et à l'étranger ont permis de catégoriser les opérations, de comparer les intentions poursuivies et les modes de faire. Les conditions de réussite, les leviers et les freins de mise en œuvre de plusieurs opérations ont été analysés et synthétisés. Ce socle de connaissances pratiques a été partagé et mis en débat lors d'une première « Rencontre de l'urbanisme transitoire » associant des professionnels publics et privés, locaux et nationaux.



Une deuxième « Rencontre de l'urbanisme transitoire » s'est tenue en octobre 2012 à la Halle Debourg. Plus d'une centaine de personnes ont participé aux trois séquences de la journée :

1. Intérêt de la mixité programmatique dans les opérations (culture + économie sociale et solidaire + habitat + agriculture urbaine, etc.).
2. Retours d'expérimentations innovantes et concrètes : la Ferme urbaine du Trichon et la manufacture Ici Marseille (écosystème d'artisans et activités productives dans un tiers-lieu transitoire).
3. Forum de découverte des projets transitoires locaux.



Vers une ingénierie souple pour agir dans l'incertain

Une stratégie de transition ouvre un chemin : préparer à l'avenir qui survient, sans que l'on sache véritablement de quoi il sera fait.

Elle fixe un cap, associé à des objectifs clairs et mesurables, mais ne s'enferme pas dans des modes de faire prédéterminés qui risqueraient de scléroser l'action. Elle reste ouverte aux opportunités inattendues, aux partenariats nouveaux, aux ajustements si nécessaire.

Elle comporte une forte dimension organisationnelle qui décroïsonne les périmètres institutionnels, permet à chacun d'exprimer son point de vue, pour repérer les enjeux névralgiques et agir le plus efficacement possible.

Elle renforce la résilience du territoire en contribuant au développement de la capacité de chacun à agir à son niveau, à prendre sa part dans le maintien d'un écosystème viable, à absorber les chocs ou les aléas.

Ces stratégies de transition n'excluent pas les outils traditionnels de prévision et de planification. Elles les utilisent au contraire pour renforcer leurs actions et consolider leurs impacts. Mais elle nécessitent en même temps de multiplier les scènes de débat et de négociation entre les impératifs du présent et ceux du futur. Elles imposent des modes de faire plus souples, plus coopératifs, permettant d'impliquer plus activement les acteurs de la société civile.

Ancrée dans un ADN partenarial, Urbalyon contribue historiquement au développement des coopérations entre acteurs et territoires.

Selon la demande de ses partenaires, elle combine des compétences métiers multiples.

Elle est en mesure de composer des processus agiles reliant le temps long de la prospective et le temps court de l'opérationnel, propices à l'association des forces vives du territoire et à la mise en synergie des actions.

Elle met aujourd'hui cette ingénierie au service des transitions territoriales.

Une dynamique collective de transition dans les territoires repose sur la coopération d'une diversité d'acteurs (associations, habitants, entreprises, pouvoirs publics locaux...) qui ensemble conduisent une transformation au profit de ces acteurs et/ou du territoire. [...] De maturités variables, les dynamiques se consacrent à un objectif principal ou, dans une approche plus systémique, visent à traiter toutes les composantes de la transition

(économiques, sociales, écologiques et culturelles).

[...] Dans les dynamiques collectives de territoire, la coopération crée un ciment d'unité entre des acteurs locaux qui demeurent par ailleurs autonomes dans leurs actions et leurs stratégies.

Le **Labo** de l'Economie Sociale et Solidaire.

Dynamiques collectives de transitions dans les territoires, 2020



Bibliographie

Documents de référence

Limites planétaires. Comprendre (et éviter) les menaces environnementales de l'anthropocène.
Millénaire3 – Métropole de Lyon. Mai 2019

Renforcer l'atténuation, engager l'adaptation.
Résumé du 3^{ème} rapport annuel du Haut Conseil pour le Climat
https://www.hautconseilclimat.fr/wp-content/uploads/2021/09/HCC_Rapport_GP_2021_web-1.pdf

Transitions 2050. Choisir maintenant, agir pour le climat. 4 scénarios pour atteindre la neutralité carbone.
ADEME <https://transitions2050.ademe.fr/>

SCoT & Transitions. Chronique d'une nouvelle grammaire de l'action locale.
Planete Scot. Magazine de la Fédération nationale des Scot. N°11. 06/2019

Dynamiques collectives de transitions dans les territoires
Le LABO de l'Economie Sociale et Solidaire. 2020
<https://www.lelabo-ess.org/dynamiques-collectives-de-transitions-dans-les-territoires-0>

Boussole de la résilience. Repères pour la résilience territoriale.
Les Cahiers du Cerema. Octobre 2020
<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/boussole-resilience>

Sites Ressource

Territoires en Transitions est une plateforme en cours de construction pour accompagner les démarches des collectivités engagées en transition écologique.
<https://territoiresentransitions.fr/>

En veille sur le changement global.
Lettre mensuelle Ecole Urbaine de Lyon.
<https://medium.com/anthropocene2050/veille/home>

Dispositifs de financement en France ou en Région Hauts-de-France pour les projets territoriaux de transition.
Centre de Ressource du Développement Durable
<http://www.cerdd.org/Informations-pratiques/Financements-Aides>

Echanges Professionnels

Les Echanges Professionnels de l'agence visent le croisement des points de vue, l'enrichissement mutuel des réflexions et l'essaimage d'approches innovantes. Ils ont contribué, ces dernières années, à nourrir la réflexion sur les transitions territoriales.

17 ODD, Futur 2030. Contributions pour une planification agile à réinventer. 2020

Végétal, sur la ville, j'écris ton nom. 2020

Comment se construit l'archipel économique de l'aire métropolitaine lyonnaise ? 2019

#Mobilités_réussies, rôle des acteurs privés et publics. 2019

Métropoles à la recherche de justice spatiale. 2019

La ville autrement : l'urbanisme transitoire à la hauteur de nouvelles attentes. 2018

Le label Cit'ergie: un bilan positif pour une aire métropolitaine lyonnaise engagée dans une politique énergie-climat. 2017

Collection Point Repère

Un nouveau référentiel pour agir : les 17 Objectifs du Développement Durable. 2020

Placer les usages au cœur des études et des projets urbains. 2019

Modes de financements d'une ville coproduite. 2018

La densification, entre enjeux de territoires et vécu des habitants. 2016

Projets et stratégies de territoires. 2015

Navigation en prospective territoriale. 2015

Prendre en compte la santé et le bien-être dans les politiques publiques. 2014

Comment articuler projets urbains et projets artistiques ? 2013



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme

Directeur de publication : **Damien Caudron**

Référent : **Pascale Simard**

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme